

Conditions générales d'utilisation

Les présentes conditions générales d'utilisation du site www.monmaitrecarre.com (ci-après le Site), s'appliquent à l'ensemble de vos relations avec l'éditeur du Site, la société Mon Maître Carré, société par actions simplifiée au capital de 6 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 807 710 215, dont le siège social est situé 20 rue Juge - 75015 Paris (ci-après la « Société »).

Article 1 – Avertissement important

TOUTE UTILISATION DU SITE IMPLIQUE VOTRE ACCEPTATION PLEINE ET ENTIÈRE DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION, QUI PRÉVAUDRONT SUR TOUT AUTRE DOCUMENT QUI N'AURAIT PAS ÉTÉ EXPRESSÉMENT AGRÉÉ PAR MON MAÎTRE CARRÉ.

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT QUE VOUS SEREZ LIÉ PAR LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DÈS FINALISATION DU CLIC DE VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION SUR LE SITE.

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LA NECESSITÉ DE LIRE ATTENTIVEMENT LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DANS LA MESURE OÙ ELLES DÉFINISSENT VOS DROITS ET OBLIGATIONS DANS LE CADRE DE VOTRE UTILISATION DU SITE, EN PRÉVOYANT NOTAMMENT :

- QUE VOUS MANDATEZ MON MAÎTRE CARRÉ POUR PRÉSENTER VOS RENDUS DE PROJETS AUPRÈS DE SES CLIENTS ;
- QUE VOUS PROMETTEZ DE CÉDER LES DROITS D'EXPLOITATION DE VOTRE RENDU/PROJET AU CLIENT DANS LE CAS OÙ VOTRE PROPOSITION A ÉTÉ RETENUE PAR CE DERNIER À L'ISSUE DU CONCOURS
- QU'AUCUN OBSTACLE JURIDIQUE NE VOUS EMPÊCHE DE PARTICIPER À DES CONCOURS SUR LA PLATEFORME

MON MAÎTRE CARRÉ SE RESERVE LA POSSIBILITÉ, À TOUT MOMENT, DE MODIFIER SES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION. VOUS SEREZ INFORMÉ PAR COURRIEL DE LA MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION.

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ACCEPTER LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION, NOUS VOUS INVITONS À NE PAS UTILISER LE SITE.

Article 2 – Définitions

Dans les présentes conditions générales d'utilisation, les mots ou expressions commençant avec une majuscule auront la signification suivante :

Abonnement : désigne le paiement mensuel dû par la Communauté pour jouir de la Plateforme

Brief : désigne le concentré d'informations indiqué par le Client lors de sa Commande

Client : désigne la personne physique ou morale passant Commande sur monmaitrecarre.com

Commande : désigne l'action de Concours, lancé par un client désirant soumettre son projet au service Mon Maître Carré

Commission : désigne le pourcentage propre reversé à un Finaliste à l'issue d'un Concours

Communauté : désigne l'ensemble des Créatifs

Concours : prestation de service fournie par la Plateforme au(x) client(s)

Créatif : désigne le décorateur, architecte d'intérieur, designer...

Devis : désigne le document qui définit les services commandés par le Client et leur prix

Espace de travail : espace dédié au sein de la Plateforme qui permet au Client lorsque le Concours est lancé, d'échanger avec les Finalistes par le biais de commentaires ; de noter les Finalistes et les Rendus ; de choisir son Lauréat ; de visualiser et télécharger les Rendus.

Finaliste : désigne le membre de la communauté sélectionné pour participer à un Concours

Formulaire : désigne la série de questions concernant le projet que le Client indique pour constituer son Brief

Lauréat : désigne le membre de la Communauté ayant été choisi par le Client à l'issue du concours

Parties : désigne les protagonistes utilisateurs de la Plateforme

Planche d'ambiances : désigne le Rendu fourni par un Décorateur d'intérieur

Plan : désigne le rendu fourni par un Architecte d'intérieur

Plateforme : désigne l'outil de réalisations et de gestion de Concours avec Mon Maître Carré, utilisé par les Clients ainsi que la Communauté

Rendu : désigne le document fourni par le membre de la Communauté au client à la fin du délai de Concours

Site : réfère à www.monmaitrecarre.com

Société : réfère à la SAS Mon Maître Carré

Article 3 – Présentation du site

Mon Maître Carré est une Plateforme web qui permet aux particuliers, comme aux professionnels, de faire appel à l'expertise de Décorateurs et Architectes d'intérieur par le biais de Concours rémunérés. En proposant ce type de service, Mon Maître Carré vous permet aux Créatifs de créer un profil et d'utiliser ce dernier pour augmenter leur visibilité, leur expérience mais aussi leur clientèle.

Les relations que Mon Maître Carré entretient avec les Clients qui souhaitent réaliser des Concours sont régies par les conditions générales de ventes.

Les relations que Mon Maître Carré entretient avec les Créatifs qui souhaitent profiter des fonctionnalités de la Plateforme et du Site sont régies par les présentes conditions générales d'utilisation.

Article 4 – Inscription

4.1 – Principe de l'inscription

L'inscription au Site est gratuite pour tout Créatif. Cette inscription est exclusivement réservée aux personnes physiques ayant une pleine capacité juridique à contracter et aux personnes morales représentées par une personne physique ayant le pouvoir nécessaire pour cette représentation.

Une seule inscription est admise par personne physique ou morale.

4.2 – Procédure d'inscription

Pour s'inscrire, il est nécessaire de se créer un compte Créatif sur le Site en :

- remplissant un formulaire requérant le Nom, Prénom, adresse e-mail, et mot de passe du Créatif.
- validant l'inscription en cliquant sur le bouton « valider » à la fin du formulaire. Cliquer sur ce bouton après avoir coché la case correspondante correspond également à une acceptation des présentes conditions générales d'utilisation par le Créatif.
- fournissant ensuite d'avantage d'éléments nécessaires pour compléter le profil (photo, texte descriptif, projets précédemment réalisés et informations bancaires).

4.3 Validation de l'inscription

Selon l'article 1108-1 du Code Civil, la signature électronique équivaut à une signature manuscrite.

Cette signature manuscrite se traduit sur le Site par l'action de cocher la case, justifiant que le Créatif ait pris connaissance des présentes conditions générales d'utilisation, suivie du clic sur le bouton « valider » correspondant à la validation de l'inscription.

Cette double action équivaut à un double clic, considéré comme signature électronique de la part du Créatif.

4.4 Archivage de l'inscription

MON MAITRE CARRE archive les informations contenues dans les formulaires d'inscription et dans les courriels de confirmation d'inscriptions. Le Créatif peut y avoir accès sous forme électronique directement par le biais de son compte.

4.5 – Exactitude des données fournies

Le Créatif s'engage à ne fournir, dans le cadre de son inscription, que des informations exactes, personnelles et sincères sur sa situation. Vous devez notamment choisir un identifiant (qui ne peut être à caractère violent, pornographique, érotique, raciste, contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou constituer un rappel direct ou indirect à une marque commerciale) et un mot de passe.

4.6 – Confidentialité des données fournies

Le Créatif s'engage à garder la plus grande confidentialité à l'égard des informations qu'il aura fournies lors de son inscription, en particulier sur l'identifiant et l'adresse mail affiliée au compte.

4.7 – Utilisation strictement personnelle du compte

Le Créatif s'engage à faire une utilisation personnelle et à ne permettre à aucun tiers de l'utiliser, pour quelque but et de quelque manière que ce soit. Il sera ainsi responsable de l'ensemble des actes qui pourraient être effectués à partir de son compte, et notamment de toute soumission de Rendu dans le cadre d'un Concours.

MON MAITRE CARRE ne saurait être tenue responsable des dommages directs ou indirects résultant d'un accès frauduleux au compte d'un Créatif à la suite d'une divulgation de ses paramètres d'identification.

Le Créatif s'engage à prévenir immédiatement MON MAITRE CARRE s'il constate une utilisation frauduleuse de son compte, afin que ce dernier puisse être désactivé sans délai.

4.8 – Modification des données périmées

Le Créatif s'engage à apporter toute modification nécessaire à son compte et relative aux informations communiquées lors du formulaire d'inscription.

Tout courrier électronique communiqué par MON MAITRE CARRE à l'adresse email du Créatif sera réputé comme réceptionné et lu par ce dernier. Il s'engage par conséquent à consulter régulièrement les messages reçus à cette adresse de courrier électronique et, le cas échéant, à y répondre dans les plus brefs délais.

4.8 – Violation des règles d'inscription

En cas de violation des règles d'inscription, MON MAITRE CARRE se réserve le droit de refuser ou d'invalider l'inscription ou de suspendre ou supprimer le compte, sans préjudice de toute autre éventuelle mesure.

Article 5 – Modalités de participation aux Concours

5.1 Présentation d'un Concours

Un Concours correspond à la Commande effectuée par un Client de la Société sur la Plateforme.

Il est proposé au Client, pour un tarif unique, de lancer un projet sur la Plateforme. Ce projet est présenté à la Communauté sous forme de Brief, regroupant tous les éléments essentiels reposants sur les attentes du Client et ses contraintes. Ce Brief, une fois rempli, est mis à la disposition de la Communauté durant plusieurs jours. Les Créatifs peuvent donc découvrir les éléments le composant afin de déterminer s'ils souhaitent ou non proposer leur participation au Concours.

5.2 Postulat à un Concours

Pour postuler à un Concours suite à la découverte du Brief et dans le délai de mise en ligne de ce dernier, le Créatif indiquera d'un simple clic unique sa participation sur le bouton « Je participe ».

En cliquant sur ce bouton, le Créatif soumettra une notification au Client propriétaire du Concours, lui indiquant qu'un membre de la communauté souhaite travailler sur son projet. En cliquant sur le bouton « Je participe », le Créatif s'engage contractuellement auprès de la Société et du Client comme prestataire, qu'il soit sélectionné ou non comme Finaliste. Après une durée préalablement déterminée et indiquée sur le Site, le Client choisit parmi les Créatifs ayant émis leur demande de participation. Le Client choisit donc ses Finalistes.

5.3 Participation à un Concours

Pour participer à un Concours, il faut donc faire partie des Finalistes. Ces Finalistes disposeront d'un temps imparti pour soumettre leur Rendu Final.

Tout au long de cette phase de Concours, les Finalistes et le Client peuvent interagir au sein d'un page dédiée au projet appelée « Espace de travail ». Seulement les Finalistes et le Client peuvent interagir sur cette page, mais l'ensemble des internautes, membres du Site ou non, peuvent visiter l'Espace de Travail. Dans le cadre d'un Concours « Privé » ou « Confidentiel » (cf Conditions Générales de Vente), l'accès à l'Espace de travail est exclusivement réservé aux Finalistes et au Client.

En étant considéré comme Finaliste, le Créatif sélectionné s'engage contractuellement à fournir un Rendu de qualité (au format imposé, cf. article 5.4 des présentes CGU) avant la date limite du Concours, stipulée sur l'Espace de travail dédié.

Au lancement du Concours, chaque Finaliste se verra attribué un numéro de participant, qui viendra remplacer son identité le temps intégral du Concours.

Durant tout le long du Concours et jusqu'à l'achèvement contractuel de ce dernier, il est strictement interdit au Finaliste de divulguer par quelque moyen que ce soit son identité sous quelque forme qu'elle soit (nom, prénom, nom de la société, adresse email, numéro de téléphone, site internet, numéro de Fax, adresse etc.)

Durant tout le long du Concours, les Finalistes peuvent soumettre autant de fois qu'ils le souhaitent des versions progressives de leur Rendu, afin d'exposer au Client leurs idées et solliciter son avis. Chaque version soumise viendra écraser la précédente et seulement la dernière version en date sera reconnue comme Rendu final. Toute version précédente écrasée ne sera pas considérée comme Rendu, à proprement dit.

5.4 Composition et Format de Rendu

Contractuellement avec ses Clients, la Société propose une composition de Rendu unique et universel pour tous les types de projets. Cette composition de Rendu est obligatoire. Tout Finaliste doit obligatoirement rendre les éléments suivant avant la date limite du Concours :

- Plan 2D du projet à l'état initial
- Plan 2D du projet à l'état final (pour comparaison « avant/après »)
- Planche d'ambiance composée d'idées de couleurs / textures / ambiances
- Liste des travaux à prévoir (si besoin) avec budget indicatif détaillé
- Liste des meubles et éléments de décoration avec budget indicatif détaillé
- Texte explicatif et descriptif du Rendu
- Perspectives et croquis (fait main ou par logiciel selon les compétences du Créatif)

La réalisation de plan 3D n'est pas rendue obligatoire par la Société dans le Rendu. Cependant elle n'est pas interdite et peut être fournie en bonus par le Finaliste. Fournir une réalisation 3D si ses compétences lui permettent lui apportera un avantage concurrentiel certain lors du Concours.

5.5 Sélection du Lauréat et répartition des gains

Chaque Finaliste doit impérativement soumettre son Rendu final avant que la date limite du Concours indiquée soit atteinte. Dans le cas contraire, l'absence de Rendu pourrait entraîner une disqualification du Finaliste provoquant l'interdiction de présenter son Rendu et, donc, de recevoir quelconque contrepartie financière.

Le Client reçoit donc depuis l'Espace de travail le Rendu final de chaque Finaliste. Il dispose de 14 jours pour déterminer lequel de ces Rendus correspond le plus à ses attentes et ses envies exprimées initialement dans le Brief.

Le Client est amené à choisir le Lauréat, c'est à dire le Finaliste ayant composé le Rendu choisit.

Suite à cette sélection de Lauréat, la récompense totale se divise en deux catégories :

- Le Lauréat touchera 70% du montant total de la récompense.
- Chacun des deux autres Finalistes touchera 15%.

Dans le cas où le Client ne prend pas de décision dans ce délai de 14 jours, chaque Finaliste recevra une part égale de la récompense totale.

Dans le cas où le Client décide d'ajouter un ou plusieurs autres Finalistes à la première liste de trois (3), le supplément de paiement effectué par le Client reviendra au(x) Finaliste(s) supplémentaire(s).

Ce Lauréat se voit communiqué ses coordonnées directement au Client ainsi que son Rendu.

Ainsi, le Lauréat pourra être contacté directement et en dehors de la Plateforme par le Client pour poursuivre une éventuelle collaboration. La Société n'interviendra aucunement dans un chantier ou dans un contrat éventuel. Le Lauréat sera libre d'appliquer ses propres tarifications habituelles selon un contrat qu'il conviendra avec le Client.

La Société ne garantit en rien la requête du Client après la prestation Mon Maître Carré.

La responsabilité de la Société n'est nullement impliquée dans la conformité des plans et/ou des budgets annoncés.

Tout Rendu proposé par le Créatif implique sa responsabilité.

Article 6 – Propositions non retenues

Comme précédemment indiqué, les Finalistes ayant participé aux Concours mais n'ayant pas été choisi comme Lauréat touchent un pourcentage moins important que ce dernier.

Leurs Rendus leurs coordonnées ne seront pas communiquées au Client.

Le Client peut cependant émettre un avis et une notation à l'égard de tous les Finalistes.

Article 7 – Cession de droits & propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle de chaque Rendu est respectée.

Il est convenu entre la Société, le Créatif et le Client les règles suivantes :

- Toute production intellectuelle fournie par le Créatif sous forme de Rendu lors de Concours est et restera propriété Intellectuelle de son créateur.
- La cession ne touche donc pas la propriété intellectuelle mais simplement le droit d'exploitation.
- Ce droit d'exploitation d'un Rendu est cédé par le Lauréat d'un Concours au Client qui en est l'investigateur.
- Le Créatif, en acceptant les présentes Conditions générales d'Utilisation, conçoit et accepte que la Société dispose à sa guise, à des fins commerciale ou de communication, de quelque Rendu émis ou proposition créative émise et proposée au sein de la Plateforme, que ce soit dans le cadre d'un Concours ou d'un profil. La propriété intellectuelle continue d'appartenir cependant au Créatif qui en est la source.

Article 8 – Abonnements & Désabonnement

8.1 Abonnements

L'accès aux services de la Plateforme nécessite que le Créatif s'inscrive sur notre Site. Cette inscription, comme précédemment abordée dans l'article 4 de ces présentes conditions générales d'utilisation, requiert que le Créatif renseigne certaines informations :

- Nom, prénom
- Adresse postale
- Adresse email
- Informations bancaires

L'Abonnement permet au Créatif de :

- disposer de son Profil personnel sur le Site

- postuler à des Concours sur la Plateforme
- Participer à des Concours sur la Plateforme
- Recevoir les versements proportionnels aux Concours de la part de la Société

Les informations bancaires sont exigées dès l'inscription du Créatif afin qu'il puisse recevoir ses gains suite à un Concours en fonction de son classement. Ces informations sont hébergées sur nos serveurs sécurisés. D'autre part, il en vient de la responsabilité du Créatif de fournir les coordonnées bancaires exactes de son compte. En cas d'erreur de sa part, la Société ne sera pas tenue responsable et aucun remboursement des montants ou autre compensation financière ne pourra être exigée de la part du Créatif.

Aucune transaction financière ne sera cependant exigée à l'inscription.

À la suite de la participation à un premier Concours, le Créatif se verra demandé la souscription à un Abonnement mensuel d'une valeur de 4,99 € HT afin de pouvoir participer à d'autres Concours. Cet Abonnement ne prend effet qu'à partir du moment où le Créatif prend part à la phase finale d'un concours au moins une (1) fois.

Ce prélèvement s'effectuera ensuite automatiquement tous les 30 jours.

En acceptant le premier prélèvement, le Créatif reconnaît avoir pris conscience et accepte contractuellement les prélèvements des mois suivants jusqu'à Désabonnement finalisé.

8.2 Désabonnement & Clôture de compte

Le dit Abonnement est considéré comme « sans engagement » ce qui signifie que le Créatif peut se désinscrire sans préavis ou sans avoir à prévenir la Société de sa future rupture d'Abonnement.

Dans le cas d'un Désabonnement au cours d'un mois d'Abonnement déjà entamé, ce dernier sera réglé dans sa totalité. Aucun prorata au jour près, ni remboursement, ne sera effectué. Les informations retenues par la Société à la création de compte Créatif seront conservées par la Société, même après un Désabonnement.

Suite à un Désabonnement, toute proposition créative, information de profil ou Rendu précédemment partagé sur la Plateforme par le Créatif pourra continuer d'être utilisé par la Société pour une durée de 5 ans à compter de la date de Désabonnement indiquée par le mail de confirmation de désinscription reçu par le Créatif.

Dans le cadre où le Créatif souhaiterait clôturer son compte et ne pas conserver ses créations et informations sur la Plateforme, il devra adresser un courrier physique à la Société en lui demandant explicitement la clôture de son compte.

La Société se réserve le droit de refuser cette requête si les conditions ne s'y prêtent pas.

Article 9 – Obligation de confidentialité

Une obligation de confidentialité est contractée entre la Société, le Client et le Créatif à compter de l'inscription de ces deux derniers sur la Plateforme. Cette obligation de confidentialité comprend :

- que le Créatif, comme le Client (stipulé en détail dans les conditions générales de vente), s'engage à ne divulguer d'aucune manière que ce soit des informations de type personnel (Nom, Adresse postal, Adresse email, numéro de téléphone, numéro de Fax
- dans le cas où le Créatif, ou le Client, tenterait de communiquer ses informations personnelles par le biais de l'Espace de travail, de ses Rendus ou même de son texte de description présent sur son profil, ce dernier pourrait être banni de la Plateforme, ou même s'exposer à de plus graves mesures pour non respect des conditions générales d'utilisation ou de vente.

Article 10 – Obligations complémentaires

En acceptant les présentes conditions générales d'utilisation, le Créatif inscrit sur la Plateforme s'engage :

- à respecter les règles de bienséances instaurées par la Société.
- à ne pas dénigrer de quelque manière que ce soit l'image de la Société, du Site ou de la Plateforme sur les forums, réseaux sociaux et autres moyens de communication.
- à ne pas tenir de propos racistes, antisémites, sexistes, homophobes, injurieux, réducteurs, déplacés, pornographiques, pédophiles, grossiers, discriminatoires et incitant à la violence.
- à tenir ses engagements de participation au concours. À mesure que le Créatif postule à un Concours en envoyant sa candidature au Client, il s'engage contractuellement à respecter les délais et les attentes de ce Client. Dans le cas où le Créatif est sélectionné par le Client comme Finaliste de son Concours, le Créatif devra impérativement remettre son Rendu sur l'Espace de travail dédié avant la fin du temps imparti et préalablement indiqué.
- à remettre des Rendus de qualité répondant aux exigences et attentes du Client et de la Société (comme stipulés dans l'article 5.4 des présentes conditions générales d'utilisation).

Article 11 – Conditions Financières et gestion de paiement

La gestion du paiement de l'Abonnement ayant déjà été évoquée et traitée lors de l'article 8 des présentes conditions générales d'utilisation, nous vous invitons à consulter cette rubrique pour toute interrogation concernant ce sujet.

Le Créatif dont le Rendu aura été retenu et considéré comme projet Lauréat du Concours se verra reverser 70% de la somme allouée aux récompenses. Cette somme lui sera versée quelques jours après les résultats, directement sur son compte bancaire dont il aura communiqué les coordonnées dès son inscription à la Société. Ce taux est forfaitaire et général pour tous les concours sauf stipulation exprès de la Société.

Le Créatif dont le Rendu n'aura pas été retenu et considéré comme projet Lauréat du Concours se verra reverser 15% de la somme allouée aux récompenses. Cette somme lui sera versée quelques jours après les résultats, directement sur son compte bancaire dont il aura communiqué les coordonnées dès son inscription à la Société. Ce taux est forfaitaire et général pour tous les concours sauf stipulation exprès de la Société.

Le Créatif ayant participé à des prestations supplémentaires pour le compte de la Société Mon Maître Carré se verra remettre sa rémunération préalablement déterminée dans le Devis, par le biais de chèque ou par virement bancaire (dans le cas où un Relevé d'Identité Bancaire aurait été remis à la Société). Cette modalité de paiement ayant été déterminée au préalable du Devis par la Société et le Créatif.

Article 12 – Responsabilité & exigences

Mon Maître Carré décline toute responsabilité :

- pour les pertes indirectes, manque à gagner, pertes de bénéfice, perte ou altération de données, de Rendus, du fait de l'utilisation du réseau Internet, des fonctionnalités du Site, des fichiers numériques ou supports transmis à Mon Maître Carré ;
- en cas de suspension ou de rupture dans l'accessibilité du Site, notamment pour des raisons de maintenance ou eu égard à la nature même de l'Internet et des infrastructures informatiques et réseau nécessaires au fonctionnement des services
- en cas de retards consécutifs à des causes relevant de la responsabilité du Créatif ;
- à l'égard des dommages matériels pouvant atteindre les installations, logiciels et matériels des Créatifs, ces derniers devant prendre toutes les mesures utiles pour les sauvegarder et les protéger, notamment à l'encontre de tout virus informatique ;
- à l'égard des propos qui pourraient être tenus par tout tiers interagissant sur le Site, tout forum de discussion, tout site Internet, tout réseau social ou de micro-blogging ou tout autre espace de dialogue ;
- à l'égard de tout type d'utilisation, par un licencié ou un sous-cessionnaire des droits de propriété intellectuelle sur les Rendus, considérée comme illicite par un Créatif ;
- à l'égard des dysfonctionnements éventuels des modules de partage ;
- à l'égard de la faisabilité des plans reçus, du réalisme des sommes annoncées et consacrées aux travaux ou aux meubles, et tout autre élément proposé par le Créatif dans son Rendu.
- A l'égard de la qualité finale proposée par les Finalistes d'un concours, bien que la Société fasse tout ce qui est en son possible pour vous proposer une solution efficace.

MON MAITRE CARRE DECLINE EN TOUT ETAT DE CAUSE TOUTE RESPONSABILITE POUR TOUT DOMMAGE EXCEDANT LA SOMME TOTALE VERSEE AU CREATIF PAR MON MAITRE CARRE DANS LE CADRE DE CONCOURS. LA PRESENTE CLAUSE EST ESSENTIELLE ET DETERMINANTE POUR MON MAITRE CARRE.

Article 13 – Données à caractères personnels

- Les données renseignées par les Créatifs pour participer à un Concours ou même se créer un profil sur la Plateforme seront intégrées dans une base de données accessible à la Société MON MAITRE CARRE, afin que celle-ci puisse prendre toute mesure utile dans le cadre de la gestion de ces processus et du fonctionnement du Site.
- La collecte des informations nominatives et bancaires des Créatifs aux fins de l'accès aux fonctionnalités du Site est obligatoire, ces informations étant respectivement indispensables pour l'identification et la gestion de la Communauté et le versement de la rémunération éventuellement due aux Créatifs.
- Les personnes concernées justifiant de leur identité pourront exiger que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les

données à caractère personnel les concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

- Ces droits pourront être exercés par courrier électronique à l'adresse suivante – hello@monmaitrecarre.com – ou par courrier postal au siège social de MON MAITRE CARRE visé au premier paragraphe des présentes conditions générales d'utilisation.
- MON MAITRE CARRE n'entend pas vendre les données intégrées dans sa base de données, ni les transférer directement ou indirectement, sauf aux fins d'assurer la bonne fin de tout paiement dématérialisé ou autorisation préalable du Créatif.

Article 14 – Compléments divers (options relevés/confidentialité/ MM2 se garde le droit de supprimer tout commentaire, rendu, profil)

Le Créatif en s'inscrivant sur la Plateforme de la Société Mon Maître Carré peut également participer à une option proposée en option à la Commande d'un client. Cette option, appelée « Relevé de mesures » permet au Client, pour un prix fixe de 100 € HT la prestation, de recevoir la visite d'un Créatif pour que ce dernier lui fournisse les plans à l'état initial du projet.

Le Créatif répondant cet appel s'engage à faire preuve de professionnalisme et précision quand au relevé de côte. La Société n'engage nullement sa responsabilité dans cette action. C'est la responsabilité civile du Créatif ayant réalisé ces plans et relevés qui est engagée. Dans le cas où le relevé de côte ou la retranscription en plan par le Créatif n'est pas juste, et que le Client s'en rend compte durant la réalisation des travaux, la responsabilité de non faisabilité sera portée également sur le Créatif qui en était l'auteur.

Une autre option est proposée au Client en accompagnement de sa Commande sur Mon Maître Carré. Il s'agit de l'option « projet confidentiel » qui signifie que l'intégralité du Concours sera inaccessible aux non-Finalistes et non-Client. Le Créatif participant en tant que Finaliste de ce genre de projet sera donc tenu de ne communiquer strictement aucune information et aucun Rendu soumis lors du Concours. Dans le cas contraire, un manquement à cette règle serait considéré comme un non-respect d'une clause de confidentialité par le Créatif qui pourrait être amené, selon le préjudice, à verser des dommages et intérêts au Client. Dans le cas où des informations supposés rester confidentiels ont été communiqué par l'un des Créatifs présent dans le processus de Concours, la Société Mon Maître Carré ne pourra être tenue responsable.

Enfin, la Société Mon Maître Carré se réserve le droit de supprimer tout commentaire, tout profil, toute notation, tout Rendu, toute information communiquée par le Client ou le Créatif si la Société estime que ce(tte) dernier(e) ne correspond pas aux règles de bienséances du Site.

L'auteur de cet élément sera informé de cette procédure par email dès que l'action aura été réalisée sans que la Société ne soit obligée de se justifier.

Article 15 – Loi applicable et règlement des litiges

17.1 – Loi applicable

Les présentes conditions générales d'utilisation sont soumises à la loi française.

17.2 – Règlement des litiges

Les Parties s'engagent, en cas de difficulté dans l'exécution des présentes conditions générales d'utilisation et préalablement à toute demande judiciaire, à soumettre leur différend à une procédure amiable de conciliation. A ce titre, la Partie qui souhaite mettre en jeu la procédure amiable de conciliation devra notifier à l'autre Partie, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, son intention de mettre en jeu ladite procédure en précisant les difficultés d'application rencontrées. A défaut d'accord intervenu entre les Parties dans les quinze (15) jours suivant la notification visée plus haut, les Parties retrouveront toute liberté d'action.

La procédure de conciliation préalable ne sera pas applicable dans l'hypothèse d'une réclamation, d'une revendication ou d'une action d'un tiers dirigée contre MON MAITRE CARRE au titre d'un Concours, d'un Rendu ou d'un autre élément inséré sur le Site par un Créatif, ni en cas de violation de l'article 10 par un Créatif.

A DEFAUT D'UNE TELLE SOLUTION AMIABLE, ET SOUS RESERVE DES DISPOSITIONS DE LA LOI APPLICABLE, LES PARTIES S'ACCORDENT POUR SOUMETTRE LEURS LITIGES EVENTUELS A LA COMPETENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE PARIS, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE.

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente de la société Mon Maître Carré, société par actions simplifiée au capital de 6 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 807 710 215, dont le siège social est situé 20 rue Juge - 75015 Paris (ci-après la « Société »), s'appliquent de manière générique à l'ensemble de ses prestations de services, qu'elles soient ou non fournies par l'intermédiaire du site Internet « www.monmaitrecarre.com »

Article 1 – Définitions

Dans les présentes conditions générales de vente, les mots ou expressions commençant avec une majuscule auront la signification suivante :

- Abonnement** : désigne le paiement mensuel dû par la Communauté pour jouir de la Plateforme
- Brief** : désigne le concentré d'informations indiqué par le Client lors de sa Commande
- Client** : désigne la personne physique ou morale passant Commande sur monmaitrecarre.com
- Commande** : désigne l'action de Concours, lancé par un client désirant soumettre son projet au service Mon Maître Carré
- Commission** : désigne le pourcentage propre reversé à un Finaliste à l'issue d'un Concours
- Communauté** : désigne l'ensemble des Architectes et Décorateurs présents sur notre Plateforme
- Concours** : prestation de service fournie par la Plateforme au(x) client(s)
- Devis** : désigne le document qui définit les services commandés par le Client et leur prix
- Espace de travail** : espace dédié au sein de la Plateforme qui permet au Client lorsque le Concours est lancé, d'échanger avec les Finalistes par le biais de commentaires ; de noter les Finalistes et les Rendus ; de choisir son Lauréat ; de visualiser et télécharger les Rendus.
- Finaliste** : désigne le membre de la communauté sélectionné pour participer à un Concours
- Formulaire** : désigne la série de questions concernant le projet que le Client indique pour constituer son Brief
- Lauréat** : désigne le membre de la Communauté ayant été choisi par le Client à l'issue du concours
- Parties** : désigne les protagonistes utilisateurs de la Plateforme
- Planche d'ambiances** : désigne le Rendu fourni par un Décorateur d'intérieur
- Plan** : désigne le rendu fourni par un Architecte d'intérieur
- Plateforme** : désigne l'outil de réalisations et de gestion de Concours avec Mon Maître Carré, utilisé par les Clients ainsi que la Communauté
- Rendu** : désigne le document fourni par le membre de la Communauté au client à la fin du délai de Concours
- Site** : réfère à www.monmaitrecarre.com
- Société** : réfère à la SAS Mon Maître Carré

Article 2 – Objet

Les présentes conditions générales de vente constituent le socle juridique des relations contractuelles entre la Société et ses Clients. Toute Commande passée par un Client implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente, qui prévaudront sur tout autre document (tels que des conditions générales d'achat ou des conditions particulières) qui n'auraient pas été expressément agréés par la Société.

Article 3 – Périmètre de services

Les services objets de la Commande du Client figurent dans le Devis correspondant. Tout service non expressément mentionné dans le Devis est exclu du Périmètre des services. Les services peuvent être fournis par le biais de Concours, Concours Privé, Abonnement ou Relevé de mesure.

3.1 Concours

La Commande « Concours » est l'activité principale dispensée au Client sur la Plateforme. Le processus d'utilisation est le suivant :

- Il remplit son Formulaire et publie son Brief.
- Son Brief est mis à disposition de la Communauté qui décide de participer ou non à ce projet.
- Dans un délai de 7 jours, notre Client sélectionne parmi les intéressés les Finalistes, soit 3 Décorateurs ou Architectes d'intérieur.
- Le Client passe Commande sur le Site.
- Le Client règle le montant indiqué sur le Devis.
- Le Concours est lancé pour une durée préalablement fixée par MON MAITRE CARRE en fonction de la demande du Client (complexité du projet, taille du lieu et d'autres critères définis par MON MAITRE CARRE). Durant cette période, l'identité des Finalistes est tenue secrète et l'échange se déroule sur l'Espace de travail.
- Au terme de ce délai, les Finalistes devront fournir chacun leur Rendu et le Client déterminer le Lauréat de son concours
- Dans un délai de 14 jours après le téléchargement des Rendus, le Client doit avoir choisi un Lauréat.
- Chaque Finaliste reçoit une Commission proportionnelle à son classement (cf Conditions Générales d'Utilisation, article 11)
- La prestation de Concours s'achève après la désignation du Lauréat. La notation des Rendus et des Finalistes peut se faire librement après clôture du Concours. Les coordonnées du Lauréat sont alors communiquées au Client et une collaboration avec le Lauréat peut se poursuivre en dehors de notre Plateforme, n'engageant nullement l'action ou la responsabilité de la Société.

Dans le cadre d'un Concours, et sauf stipulation contraire figurant expressément dans le Devis correspondant, la Société :

- s'engage sur un nombre spécifique de trois (3) Rendus maximum
- ne contracte aucune obligation de résultat quant à la qualité et au contenu des propositions créatives ou Rendus des Finalistes.
- engage à titre professionnel, la responsabilité du membre de la Communauté quant à la faisabilité et l'exactitude des dimensions fournies dans son Rendu.
- se décharge de toute responsabilité à l'égard de tout conflit d'intérêt ou litige entre le Lauréat et le Client à compter de la fin de la prestation Concours.

Dans le cas où le Client souhaiterait obtenir un plus grand nombre de Rendus, il lui sera possible de faire la demande à son conseiller clientèle de l'équipe Mon Maître Carré qui ouvrira le Concours à un plus grand nombre de Finalistes, moyennant une majoration proportionnelle à chaque projet.

Dans le cas où le Client n'est satisfait d'aucun des trois (3) Rendus obtenus à l'issue du Concours, la Société s'engage contractuellement avec le Client à effectuer un maximum de deux (2) modifications partielles d'un des Rendus, préalablement choisi par le Client. Dans le cas où le Client n'est toujours pas satisfait malgré ces deux modifications partielles apportées au Rendu, le Lauréat et le Client seront invités à poursuivre de plus amples améliorations de ce rendu par leurs propres moyens en dehors de la Plateforme.

Les identités des Finalistes sont volontairement masquées et un numéro de candidat au Concours leur sera aléatoirement et délibérément attribué du début à la fin de la prestation. Cette pratique permet une totale impartialité des Finalistes aux yeux des Clients. Il est strictement interdit aux Clients ou aux Finalistes de communiquer tout nom, adresse, numéro de téléphone, adresse email et autre moyen de communication et d'identification durant le déroulé des concours, sous peine d'exclusion de la plateforme et d'annulation du concours.

3.2 Concours privé

La Commande « Concours privé » reprend toutes les modalités affectant la Commande « Concours » présentée dans l'article 3.1 de ces présentes conditions.

Ce type de Commande est mis à disposition d'un client désirant masquer durant toute la durée du Concours, l'Espace de travail et les Rendus, pour un tarif unique et invariable de cent (100) € HT.

3.3 Abonnement

La commande « Abonnement » concerne les membres de la Communauté.

Toute personne désirant faire partie de la communauté de Décorateurs et Architectes d'intérieur peut s'inscrire et créer son profil sur notre Plateforme.

Cette inscription est gratuite et permet donc au membre de la Communauté de disposer d'une page avec :

- une photo de profil
- un texte de présentation
- ses notations
- les avis de Clients
- un historique ses Concours réalisés au sein de la Plateforme
- des projets réalisés en dehors de la Plateforme

À partir du moment où le membre de la Communauté est sélectionné au moins une (1) fois parmi les Finalistes, il lui sera exigé un paiement récurrent mensuel afin de pouvoir participer de nouveau à des concours.

Ce paiement s'élève à un montant mensuel de quatre euros et quatre-vingt dix neuf centimes (4,99) € HT. Le membre de la Communauté se verra prélever ce montant tous les mois à compter de la date d'engagement jusqu'à ce que ce dernier décide et réalise sa désinscription.

L'Abonnement n'engage aucunement le membre de la Communauté sur une durée minimum (l'Abonnement est donc considéré comme « Sans engagement »). L'Abonnement est renouvelable par tacite reconduction et sera reconduit tacitement entre la Société et le membre de la Communauté pour la même durée en l'absence de dénonciation par l'une des deux (2) parties.

Dans le cas où le membre de la Communauté décide de se désinscrire, il pourra lui-même arrêter le prélèvement depuis son profil, dans l'onglet « Mon Compte ».

Dans le cas où le membre de la Communauté décide d'interrompre son Abonnement durant le mois ayant déjà été réglé à la Société Mon Maître Carré, le montant versé pour le mois en cours n'est pas reversé au membre de la Communauté se désinscrivant.

En souscrivant à l'Abonnement, le membre de la Communauté s'engage strictement et contractuellement à respecter les modalités suivantes :

- le membre de la communauté s'engage à ne pas divulguer, toute information personnelle ou professionnelle, dispensée par le Client ou la Société à des personnes tiers, étrangères à la Plateforme.
- le membre de la communauté s'engage à respecter les règles de bienséances, de politesse, de professionnalisme et de fairplay à l'égard des Concours, des Clients et de la Société.

- le membre de la communauté autorise la Société à jouir de ses Rendus et projets, réalisées sur la Plateforme ou en dehors de la Plateforme, à des fins de prospection commerciale et de communication.

En décidant de s'inscrire à la participation d'un concours en cliquant sur « Je participe » dans un concours en phase « Sélection des Créatifs », le clic du membre de la Communauté correspond à un engagement contractuel avec la Société et auprès du Client au fait de participer à son Concours dans le cas où ce dernier décide de sélectionner comme Finaliste le membre de la Communauté en question.

Une fois le Concours lancé, les trois (3) membres de la Communauté sélectionnés comme Finalistes s'engagent contractuellement avec la Société et auprès du Client à fournir dans le délai imparti un Rendu de qualité correspondant aux attentes du Client évoquées dans le Brief correspondant, dans un format accepté par la Plateforme.

Une fois le Concours terminé, le Lauréat ayant été choisi par le Client s'engage contractuellement avec de la Société et auprès du client à effectuer un maximum de deux (2) modifications partielles du Rendu présenté.

Dans le cadre d'un non-respect de l'une de ces modalités, la Société se réserve le droit de ne pas rémunérer le Lauréat ou l'un des Finalistes du Concours engagé, de fermer son compte, de désactiver son profil, de le bannir et/ou d'intenter des poursuites judiciaires pour inexécution de contrat et réclamer des Dommages et Intérêts pour la Société et le Client.

3.4 Relevé de mesures

La commande « Relevé de mesures » permet au Client de réaliser les plans à l'état initial de son projet. Pour ce fait, la Société s'engage à envoyer au Client dans les meilleurs délais un professionnel, directement sur les lieux du futur projet.

Le Client recevra quelques jours plus tard, en format PDF, par email, les plans demandés de la (ou des) pièce(s) concernée(s).

Le tarif de ce type de prestation entre 1 et 149 m² est de 250 (deux cents cinquante) euros hors taxe. Au-delà de 150 m² inclus, le Client devra contacter l'équipe Mon Maître Carré afin de déterminer un tarif personnalisé au projet.

Le professionnel envoyé peut être un employé de la Société ou un prestataire externe. Dans le cas où la personne réalisant les Relevés de mesures appartient à la Société, alors cette dernière se porte garante et responsable de l'exactitude des côtes. Dans le cas où la personne réalisant les Relevés de mesures n'appartient pas à la Société, et est donc un prestataire externe, cette dernière engage sa propre responsabilité civile quant à l'exactitude des côtes.

Article 4 – Passation de Commandes

La Commande est personnelle au Client et ne peut être transférée à un tiers sans l'autorisation écrite et préalable de la Société.

4.1 Devis en ligne

Le Client qui souhaite commander la livraison d'un service doit obligatoirement :

- i) remplir le Formulaire en ligne
- ii) vérifier les informations issues du formulaire constituant le Brief.
- iii) valider et publier ce Brief;
- iv) choisir un maximum de trois (3) Créatifs pour participer à son projet
- v) cliquer sur le bouton « Lancer mon concours », validation entraînant l'acceptation de ces présentes conditions générales de ventes
- vi) effectuer le règlement annoncé et correspondant à son projet.

L'ensemble des données fournies et la confirmation adressée par courriel au Client par la Société feront preuve de la Commande et de la transaction.

4.2 Autre type de Devis

Le Client et la Société pourront convenir au cas par cas d'autres types de passation de Devis, notamment dans le cadre de discussions commerciales directes ou par courriel.

La validation du Devis entraînera l'acceptation des présentes conditions générales de vente. L'ensemble des données fournies et la confirmation écrite adressée au Client par la Société vaudront preuve de la Commande et de la transaction.

Article 5 – Modification d'une Commande

Une fois la validation du Brief (considéré comme Devis) faite, une modification d'une Commande ne peut être réalisée qu'avec l'accord écrit et préalable de la Société, cette dernière n'ayant aucune obligation de l'accepter.

Si des prestations complémentaires sont sollicitées par le Client durant la durée du Concours, elles feront l'objet de Devis complémentaires.

Article 6 – Annulation ou rétractation d'une Commande

Une fois le Brief (considéré comme Devis) validé, l'annulation ou la rétractation d'une Commande ne peut se faire qu'avec l'accord écrit et préalable de la Société, cette dernière n'ayant aucune obligation de l'accepter.

Toute éventuelle annulation ou rétractation d'une Commande par le Client rend acquis à la Société l'ensemble de la rémunération à laquelle elle aurait pu prétendre au titre de cette Commande, à titre de dédit et sans préjudice de toute indemnité supplémentaire que la Société pourrait réclamer judiciairement.

Sous réserve des dispositions de la loi applicable, si bon semble à la Société de ne pas faire application du paragraphe précédent, la Société pourra à tout le moins facturer au Client qui aurait unilatéralement annulé ou rétracté une Commande une somme équivalente à 10% de la Commande correspondant aux frais de gestion du dossier concerné.

Article 7 – Conditions financières

Les Concours, Abonnements et autres services sont fournis selon les conditions financières en vigueur au moment de l'acceptation du Devis, telles qu'elles figurent dans celui-ci.

Les prix affichés sont des prix en euros (€), hors taxes (HT) ne tenant pas compte de la TVA applicable au jour de l'acceptation du Devis. Tout potentiel changement du taux de TVA, ou nouvelle taxe, ou nouvel impôt, pourra être appliqué sur le prix des services.

Les Clients assujettis à la TVA dans un Etat membre de l'Union Européenne devront, préalablement à tout échange, transmettre leur numéro de TVA intra-communautaire à la Société.

Si le Client désire se réserver un nombre de Rendus différent de ce qui était initialement envisagé dans le Devis (c'est à dire trois (3)), il lui reviendra de verser le complément de prix qui sera fixé par la Société.

La Société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que (i) le prix figurant au Devis le jour de son acceptation sera seul applicable à la

Commande correspondante, (ii) la durée de validité d'un Devis est, sauf stipulation contraire, de deux mois.

Article 8 – le paiement

8.1 – Exigibilité de paiement

Le montant de la facture correspondant au Devis est en principe dû en totalité au moment du lancement du Concours, après mise en ligne du Brief et sélection des Finalistes. Cette acceptation peut résulter de la signature d'un Devis physique ou de la validation électronique, par un clic, du Devis disponible en ligne sur le Site.

Tant que le paiement n'aura pas été réalisé, le Concours ne pourra être mis en route.

Concernant les Abonnements, la redevance étant mensuelle, le prélèvement de la somme se fera chaque mois à la date précise correspondant à celle de l'inscription.

Concernant les options supplémentaires, le paiement se fera à l'acceptation du Devis de la Commande résultant de la signature d'un Devis physique ou de la validation électronique, par un clic, du Devis disponible en ligne sur le Site.

8.2 Modalités de paiement

Les paiements seront réalisés exclusivement par carte bancaire, directement sur notre plateforme, via notre prestataire Braintree (<https://www.braintreepayments.com/>), utilisant le protocole SSL (Secure Socket Layer) de telle manière à ce que les informations transmises soient cryptées et qu'aucun tiers ne puissent en prendre connaissance.

Pour toute autre forme de paiement, le Client pourra s'adresser à la Société pour tenter de trouver proposer une autre solution, n'obligeant aucunement cette dernière à l'accepter.

Article 9 – Propriété Intellectuelle

9.1 – Droits de propriété intellectuelle sur le Site

Tous les éléments immatériels du site, y compris la marque semi-figurative « Mon Maître Carré », sont et restent la propriété exclusive de la Société.

9.2 – Droits de propriété intellectuelle sur les Rendus

Comme dans toute activité d'architecture, de décoration ou d'aménagement, l'intégralité des Rendus, des Planches d'ambiances, des Plans et autres modèles présentés par la Communauté au cours de Concours ou simplement sur le profil personnel des membres de la Communauté, appartient et appartiendra à son auteur d'origine, le membre de la Communauté qui en est le créateur.

Lorsque le Client, au terme d'un Concours, sélectionnera le Lauréat ayant rempli au mieux les exigences de son projet, ce Client pourra jouir de l'utilisation et l'application de ce Rendu, et de ces informations, sans en avoir la propriété.

Article 10 – Cas des Rendus non-retenus

Au terme d'un Concours, le Client déclare et reconnaît qu'il a l'interdiction absolue d'utiliser et d'exploiter, sous quelque forme que ce soit, un des Rendus qu'il n'aura pas expressément retenu comme Lauréat. Le client s'engage à ce titre à détruire tous les supports matériels et immatériels relatifs à des propositions créatives non retenues.

Si le Client souhaite exploiter l'intégralité ou une partie d'un des Rendus non-retenus, il pourra se rapprocher de la Société pour examiner avec elle les conditions financières pouvant lui être applicables, la Société ne donnant aucune garantie quant à la possibilité pour le Client de se voir accorder les droits d'exploitation des Rendus ou éléments concernés.

Article 11 – Références

La Société se réserve le droit de citer le nom du Client à titre de référence institutionnelle, notamment sur le Site, ses brochures ou documents institutionnels, ce que le Client déclare expressément accepter. Le Client autorise à cet égard la Société à reproduire sa dénomination sociale et, s'il existe, son principal logo (y compris s'il est déposé à titre de marque), pendant une durée de dix ans à compter de la dernière Commande passée par le Client et pour le monde entier eu égard à la nature transfrontière d'Internet. En aucun cas la Société ne pourra faire usage de cette dénomination ou de ce logo à titre de marque. Le Client s'engage à mentionner en toute bonne foi la dénomination sociale de la Société pour la promotion de Créations conçues dans le cadre des présentes conditions générales de vente.

Article 12 – Données à caractère personnel

Les données renseignées par le Client lors d'une Commande de Concours, ou par un membre de la Communauté dans le cadre d'un Abonnement et d'une création de profil, seront intégrées dans une base de données accessible à la Société, afin que celle-ci puisse prendre toute mesure utile dans le cadre de la gestion de leurs Commandes et du fonctionnement du Site.

La collecte des informations nominatives des Clients aux fins de l'accès aux Services et aux fonctionnalités du Site est obligatoire, ces informations étant respectivement indispensables pour l'identification, la gestion et la facturation des Clients.

Les personnes concernées justifiant de leur identité pourront exiger que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel les concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Ces droits pourront être exercés par courrier électronique à l'adresse suivante – hello@monmaitrecarre.com – ou par courrier postal au siège social de la Société visé au premier paragraphe des présentes conditions générales de vente.

La Société n'entend pas vendre les données intégrées dans sa base de données, ni les transférer directement ou indirectement, sauf aux fins d'assurer la bonne fin de tout paiement dématérialisé ou autorisation préalable du Client.

Article 13 – Archivage

La Société archivera les Devis et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle, conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.
Les registres informatisés de la Société seront considérés par les Parties comme valant preuve des communications, Commandes, paiements et transactions intervenus entre les Parties.

Article 14 – Demande d'information

Toute demande d'information, question ou réclamation devra être adressée par courriel à l'adresse suivante : « hello@monmaitrekarre.com » ou par voie postale à l'adresse suivante : 20 rue Juge 75015 Paris.

Article 15 – Modification des conditions générales de vente

La Société se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de l'acceptation du Devis par le Client.

Article 16 – Clause limitative de responsabilité

La Société décline toute responsabilité :

- pour les pertes indirectes, manque à gagner, pertes de bénéfice, perte ou altération de données, du fait de l'utilisation du réseau Internet, des fonctionnalités du Site, des fichiers numériques ou supports transmis au Client et plus largement de la livraison des services ;
- en cas de retards consécutifs à des causes relevant de la responsabilité du Client (notamment délais de prise de décision, délai de validation, demandes de modifications, etc...) ;
- à l'égard des dommages matériels pouvant atteindre les installations, logiciels et matériels du Client, ce dernier devant prendre toutes les mesures utiles pour les sauvegarder et les protéger, notamment à l'encontre de tout virus informatique ;
- à l'égard des propos qui pourraient être tenus par les membres de la Communauté et du Client sur le Site, dans l'Espace de Travail tout forum de discussion, tout site Internet, tout réseau social ou de micro-blogging ou tout autre espace de dialogue ;
- à l'égard de tout type d'utilisation, par les membres de la Communauté ou des tiers, des propositions créatives ou des Rendus conçus dans le cadre de Concours

LA SOCIETE DECLINE EN TOUT ETAT DE CAUSE TOUTE RESPONSABILITE POUR TOUT DOMMAGE EXCEDANT, SOIT LE MONTANT TOTAL PAYE PAR LE CLIENT AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS AVANT LA SURVENANCE DE L'INCIDENT AYANT DONNE NAISSANCE A LA RESPONSABILITE, SOIT LA SOMME TOTALE EFFECTIVEMENT PAYEE PAR LE CLIENT POUR LES SERVICES FOURNIS PAR LA SOCIETE DANS LE CADRE DE LA COMMANDE OBJET DE L'INCIDENT, L'ASSIETTE DE LA RESPONSABILITE ETANT LIMITEE A LA SOMME LA PLUS FAIBLE DES DEUX. LA PRESENTE CLAUSE EST ESSENTIELLE ET DETERMINANTE POUR LA SOCIETE.

Article 17 – Loi applicable et règlement des litiges

17.1 – Loi applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

17.2 – Règlement des litiges

En cas de différend entre les Parties quant à la validité, l'opposabilité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente, les Parties conviennent de rechercher ensemble une solution amiable.

A DEFAUT D'UNE TELLE SOLUTION AMIABLE, LES PARTIES S'ACCORDENT POUR SOUMETTRE LEURS LITIGES EVENTUELS A LA COMPETENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE PARIS, NONOBSANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE.